

Autochtones ont augmenté considérablement. Plusieurs revendications ont été réglées et d'autres font toujours l'objet de négociations. Il existe deux types de revendications :

- les revendications globales, qui se fondent sur les titres ancestraux issus de l'utilisation et de l'occupation de terres non visées par les traités ou d'autres ententes;
- les revendications traditionnelles particulières, qui résultent de l'inexécution des traités ou de présumés actes préjudiciables de la part de la Couronne dans l'administration des terres et des autres biens des Indiens.

Les deux types de revendications fournissent l'occasion de jeter des assises économiques et territoriales. À certains égards, ces revendications sont également importantes pour l'autodétermination des Autochtones, mais ne leur accordent pas, en soi, l'autonomie gouvernementale.

Nouveaux éléments politiques

L'avènement de changements constitutionnels qui reconnaîtraient le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale demeure un objectif important pour les Premières Nations du Canada. Certaines Premières Nations ont déjà mis en place des accords d'autonomie gouvernementale en vertu desquels elles exercent un contrôle sur des questions relatives aux terres et à l'utilisation des terres, à l'exploitation des ressources, aux services de santé et aux services sociaux, à l'éducation et à la fiscalité locale.

Chacune des Premières Nations prend, à titre individuel, la décision de poursuivre les démarches en vue de parvenir à des ententes d'autonomie gouvernementale adaptées aux besoins particuliers de leur collectivité.

Les aspects économiques

Les entrepreneurs autochtones participent plus que jamais à l'économie nationale et, avec l'appui des gouvernements et du secteur privé, sont présents dans tous les secteurs des affaires.

Aujourd'hui, les peuples autochtones possèdent et exploitent quelque 10 000 entreprises. Les projets de mise en valeur des ressources touchent de nombreux secteurs, y compris l'immobilier commercial, l'exploitation forestière,

l'industrie touristique et l'exploitation des mines.

L'éducation et les emplois

La plupart des Premières Nations ont pris en charge les programmes d'études offerts aux membres de leurs collectivités (elles contrôlent 329 des 363 écoles situées dans les réserves), ce qui a eu pour effet d'accroître le taux de fréquentation scolaire et d'abaisser le taux d'abandon. Plus de 63 p. 100 des élèves indiens et inuit des écoles primaires et secondaires reçoivent une partie de leur enseignement dans leur langue.

Pendant l'année 1992-1993, près de 22 000 étudiants autochtones poursuivaient des études postsecondaires en commerce, en gestion et en administration des affaires, en ingénierie, en sciences appliquées, ainsi qu'en technologie. Le nombre d'Autochtones détenant un diplôme d'étude supérieures et des compétences spécialisées adaptées aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui ne cesse de croître. Les programmes gouvernementaux ont également pour effet d'accroître les possibilités d'emploi et d'avancement professionnel pour les Autochtones, tant dans la fonction publique fédérale que dans le secteur privé.

Les conditions sociales

À de nombreux égards, les conditions de vie des peuples autochtones sont en retard sur celles de la population canadienne en général. Toutefois, au cours des 25 dernières années, des efforts ont été faits pour améliorer les conditions de vie des collectivités des Premières Nations.

Aujourd'hui, l'administration de la plupart des programmes sociaux a été cédée à des institutions indiennes. Dans les années 1960, de nombreux Autochtones vivaient dans des logements insalubres dépourvus d'électricité, d'eau courante et de systèmes d'égouts. Aujourd'hui, plus de 80 p. 100 des maisons possèdent l'eau courante et un système d'égouts. L'électricité a été amenée dans pratiquement toutes les collectivités. Plus de 30 p. 100 des logements disponibles ont été construits au cours des cinq dernières années et un autre 35 p. 100 a été rénové.

Les conditions de vie s'étant améliorées, la santé des Premières Nations du Canada est bien meilleure qu'auparavant. Un accès plus facile à de bons soins de santé, une participation plus grande des collectivités aux programmes d'éducation en matière de santé et à la prestation des services de

santé sont d'autres facteurs qui ont contribué à cette amélioration.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les groupes autochtones, les provinces et les territoires, cherche à mieux adapter le système actuel à la culture et aux traditions des peuples autochtones. Ceux-ci ont également la possibilité de se doter de services de police communautaires qui répondent à leurs besoins et qui respectent leurs valeurs culturelles.

L'environnement

Les peuples autochtones peuvent contribuer de manière fort valable aux efforts en vue d'améliorer l'environnement. Les Premières Nations élaborent actuellement leurs propres plans pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux et prennent part à des programmes du gouvernement ayant pour but de formuler des politiques et des initiatives axées sur la gestion responsable et la conservation de l'environnement.

La culture

Aujourd'hui, la culture autochtone s'impose de nouveau comme l'élément clé de la fierté et de l'indépendance des Premières Nations. Les langues, la culture et l'histoire autochtones sont maintenant enseignées dans les écoles. On retrouve dans les diverses régions du pays, des centres qui ont pour mandat de promouvoir la culture, les langues ainsi que les croyances et les pratiques traditionnelles autochtones; ces centres utilisés sont de plus en plus souvent dans la lutte contre les problèmes sociaux. Une fois de plus, les aînés jouent un rôle déterminant et servent de liens entre les générations.

Les Autochtones publient un grand nombre de journaux et exploitent un vaste réseau de stations de radio et de télévision qui produisent des émissions dans les langues de chacune des collectivités. La communauté artistique au Canada et à l'étranger fait une place de plus en plus grande aux oeuvres des artistes autochtones.

L'avenir

Les peuples autochtones sont en train de prendre leur avenir en main. Ils jouissent de plus en plus des mêmes possibilités que les autres Canadiens. Il est clair et évident que le temps des changements est venu et que d'autres améliorations suivront dans les années à venir. 

